



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 7 FÉVRIER 2022, À 18 h 30, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.**

SONT PRÉSENTS :

M.	Yves Montigny	Maire
M.	Sébastien Langlois	Conseiller
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Serge Deschênes	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
M.	Alain Chouinard	Conseiller
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Annick Tremblay	Greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a autorisé les municipalités à tenir les séances par tout moyen technologique. Une telle séance doit être rendue publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations. Cette séance a donc lieu par vidéoconférence vu les mesures sanitaires présentement en vigueur et celle-ci sera disponible le lendemain sur le site Internet de la Ville au www.ville.baie-comeau.qc.ca.

Le maire, monsieur Yves Montigny, constatant quorum, ouvre la séance à 18 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : le conseiller Serge Deschênes
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

D'adopter l'ordre du jour de la présence séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE - ADJOINTE ADMINISTRATIVE
(SECRÉTAIRE NON SYNDIQUÉE)**

Il est proposé par : la conseillère Joannie Lajeunesse
Appuyée par : le conseiller Marc Rainville

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2022-06 afin de procéder à la nomination de madame Annie Gosselin au poste d'adjointe administrative (secrétaire non syndiquée) à la Direction générale, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et de toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2022-29

Rés. 2022-30



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4. NOMINATION AU SERVICE DU GREFFE, DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COUR MUNICIPALE - SECRÉTAIRE

Rés. 2022-31

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois
Appuyé par : le conseiller Serge Deschênes

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2022-07 afin de procéder à la nomination de madame Catherine Bouffard au poste de secrétaire au Service du greffe, des affaires juridiques et de la cour municipale, selon les termes de la convention collective en vigueur du Syndicat des employés de bureau et de loisirs de la Ville de Baie-Comeau, local 2641-SCFP, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et de toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PROGRAMME DE SUBVENTION DES 4 500 BORNES DE RECHARGE DU CIRCUIT ÉLECTRIQUE 2021 - P1 D'HYDRO-QUÉBEC - ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Rés. 2022-32

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Serge Deschênes

De donner suite au rapport du directeur adjoint de la division électricité au Service des travaux publics et services techniques portant le numéro EL2021-04 et d'autoriser le directeur général de la Ville de Baie-Comeau à signer l'entente de contribution financière intervenue entre Hydro-Québec et la Ville.

De plus, il est résolu d'autoriser le directeur adjoint de la division électricité au Service des travaux publics et services techniques à agir en tant que représentant de la Ville auprès d'Hydro-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PROGRAMME DE SUBVENTION DES 4 500 BORNES DE RECHARGE DU CIRCUIT ÉLECTRIQUE 2021 - P1 D'HYDRO-QUÉBEC - ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE (240V) POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Rés. 2022-33

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Serge Deschênes

De donner suite au rapport du directeur adjoint de la division électricité au Service des travaux publics et services techniques portant le numéro EL2021-05 et d'autoriser le directeur général de la Ville de Baie-Comeau à signer l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge (240V) pour véhicules électriques intervenue entre Hydro-Québec et la Ville.

De plus, il est résolu d'autoriser le directeur adjoint de la division électricité au Service des travaux publics et services techniques à agir en tant que représentant de la Ville auprès d'Hydro-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

8. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : la conseillère Joannie Lajeunesse

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 18 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

YVES MONTIGNY
MAIRE

ANNICK TREMBLAY
GREFFIÈRE

Rés. 2022-34